

Adhérent (NOM Prénom):

Producteur:

Bel'œuf en houlme
Rocher Thierry
Le Pont
61220 BELLOU EN HOULME

Contrat d'abonnement œufs 2021/2022

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP¹, à savoir :

Engagements de l'adhérent :

- payer d'avance les paniers de la saison,
- assurer au moins 1 permanence distribution des œufs pendant la saison d'engagement,
- gérer le partage éventuel de son panier, s'assurer de son retrait en cas de retard ou absences,
- participer aux réunions de bilan de fin de saison.

Engagements du producteur d'œufs partenaire :

- livrer toutes les 2 semaines des œufs de qualité, produits en agriculture biologique (certifiés AB)
- être présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'élevage et la production, être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.

La quantité livrable tous les 15 jours et par membre est de : 12, 18, 24 ou 30 œufs.

Nombre d'œufs par quinzaine	Prix EUR	Nombre de distributions	Total EUR	Option 1: 1 chèque (encaissement Septembre 2021)	Option 2: 3 chèques (encaissement Sept.21 / Déc 21/ Mars 22)
12	5,40	22	118,80 €	118,80 €	3 chèques de 39,60 €
18	8,10	22	178,20 €	178,20 €	3 chèques de 59,40 €
24	10,80	22	237,60 €	237,60 €	3 chèques de 79,20 €
30	13,50	22	297,00 €	297,00 €	3 chèques de 99,00 €

Durée de l'engagement: 11 mois soit: 22 semaines (de Septembre 2021 à Juillet 2022)

Pas de livraison en août: Vide sanitaire renouvellement des poules

A remplir par l'adhérent: _____ œufs par quinzaine.

Référence des chèques:

Partage de la production d'œufs :

Mercredi entre 19h et 20h30 à Clichy (KAMU)

Première distribution et dernière distribution : 15 Septembre 2021 / 6 Juillet 2022

Nombre de livraisons pour la campagne 2021/2022 : 22

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe naturelle, tous problèmes en lien avec ce type d'élevage etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les abonnés, l'agriculteur partenaire, et les membres du bureau.

Ce bulletin sera conservé au siège de l'association. Une copie pourra être délivrée sur demande.

Fait à _____ le _____

Noms et signatures
de l'adhérent

Le Producteur
Bel'œuf en Houlme
Thierry ROCHER